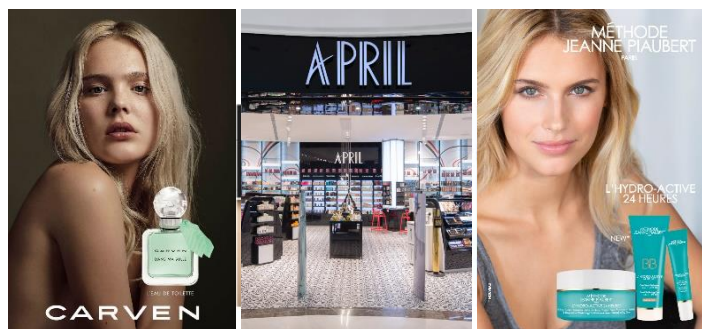


GROUPE BOGART

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 1^{er} juillet 2021



Signature d'un contrat d'acquisition pour la reprise partielle des actifs de Nocibé

Bogart annonce avoir signé le 30 juin 2021, via sa filiale de distribution APRIL SAS (enseigne April), un contrat d'acquisition pour la reprise des 41 fonds de commerce de Nocibé en France. Cet accord fait suite au dépôt de son offre de reprise ferme le 21 mai dernier (cf. communiqué de presse).

Pour rappel, cette acquisition permettrait au Groupe Bogart de doubler la taille de son réseau en France et passer de 30 points de vente en France à 71 en augmentant significativement le maillage national (avec 35 nouvelles villes), la notoriété de son enseigne April et en améliorant la rentabilité de son réseau. Ce projet entre parfaitement dans la stratégie vertueuse d'intégration verticale de la société et met en exergue à nouveau le savoir-faire de groupe Bogart en tant que fabricant distributeur.

Cette opération reste soumise à la levée de conditions suspensives d'usage et l'accord de l'autorité de la concurrence. Si la totalité des conditions et accords est réalisée, la société prévoit une intégration des actifs en octobre 2021. Le Groupe continuera à informer le marché de toute évolution significative de l'opération envisagée dans le respect des obligations réglementaires.

Prochains rendez-vous

Assemblée Générale des actionnaires le 2 juillet 2021 à huis clos

Groupe Bogart publiera son chiffre d'affaires du 1^{er} semestre le 29 juillet 2021

Site internet du Groupe www.groupe-bogart.com

CONTACTS

GROUPE BOGART

contact@jbogart.com

Tél. : 01 53 77 55 55

ACTUS finance & communication

Anne-Pauline PETUREAUX

Relations Analystes/Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 72

apetureaux@actus.fr

Manon CLAIRET

Relations Presse

Tél. 01 53 67 36 73

mclairret@actus.fr